

Annexe

Glossaire

Conventions internationales relatives au contrôle des drogues: Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972^a; Convention de 1971 sur les substances psychotropes^b; et Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (1988)^c.

Cyberpharmacies: commerce en ligne qui vend des médicaments, y compris des médicaments sur ordonnance, et fournit des informations pertinentes. Les cyberpharmacies mènent leur activité sans être agréées ni enregistrées et délivrent des médicaments de prescription sans l'ordonnance requise.

Délivrer des médicaments: délivrer des médicaments consiste à interpréter, évaluer et exécuter une commande de médicaments de prescription, y compris à préparer un médicament ou un appareil et à le remettre au patient, dans un conditionnement adapté et bien étiqueté pour être administré ou utilisé ultérieurement.

Dénominations communes internationales (DCI): désignations adoptées par l'Organisation mondiale de la santé pour identifier les substances pharmaceutiques ou les principes actifs pharmaceutiques utilisés dans les médicaments. Chaque dénomination commune internationale est une appellation unique reconnue mondialement et relevant du domaine public.

Évaluations concernant les stupéfiants: pour chaque stupéfiant, la quantité dont un pays a besoin, d'après ses calculs, à des fins médicales et scientifiques pendant un an. Ces évaluations sont communiquées chaque année à l'Organe international de contrôle des stupéfiants qui doit les confirmer.

Évaluations concernant les substances psychotropes: pour chaque substance psychotrope, la quantité dont un pays a besoin, d'après ses calculs, à des fins médicales et scientifiques pendant un an. Ces évaluations sont communiquées à l'Organe.

Fournisseurs d'accès à l'Internet: entreprises permettant d'accéder à l'Internet et à d'autres services connexes tels que les domaines pour la création de sites Web. Les fournisseurs d'accès à l'Internet disposent de l'équipement et des lignes de télécommunication nécessaires pour desservir une certaine zone géographique. Les grands fournisseurs d'accès à l'Internet ont un accès indépendant à des lignes haut débit, qu'ils louent, et sont donc moins tributaires des opérateurs de télécommunications.

Médicaments de prescription: médicaments qui ne peuvent être délivrés que sur présentation d'une ordonnance.

^aNations Unies, *Recueil des Traités*, Vol. 976, n° 14152.

^b*Ibid.*, vol. 1019, n° 14956.

^c*Ibid.*, vol. 1582, n° 27627.

Médicaments vendus sans ordonnance: médicaments obtenus en vente libre ou pouvant être achetés sans ordonnance.

Ordonnances: commandes de médicaments, établies par des médecins, des dentistes ou tout autre praticien dûment agréé et indiquant le nom du patient, les préparations médicinales à utiliser par le patient et leur posologie. Les ordonnances font partie de la relation professionnelle entre le prescripteur, le pharmacien et le patient.

Pharmacies: établissements détenteurs d'une licence en bonne et due forme où l'on délivre des médicaments et où l'on dispense des soins pharmaceutiques aux patients.

Pharmacies certifiées: véritables pharmacies dûment agréées et enregistrées par les autorités nationales compétentes du pays dans lequel elles opèrent, pour préparer et délivrer des médicaments et fournir d'autres services pharmaceutiques aux patients. Beaucoup de pharmacies proposent désormais leurs services sur l'Internet, permettant ainsi aux clients de commander et d'acheter des médicaments en ligne, que ceux-ci soient ou non vendus sur ordonnance. Dans le cas de médicaments de prescription, les patients doivent généralement présenter à la pharmacie une ordonnance écrite ou indiquer le nom et le numéro de téléphone du médecin prescripteur.

Pharmaciens: personnes inscrites à l'Ordre des pharmaciens et agréées par les autorités administratives pour préparer et délivrer des médicaments.

Poste et services de messagerie: les fournisseurs de services postaux publics sont étatiques et ils ont un monopole sur la plupart des services postaux. Les services de messagerie fournissent en général des services de livraison de colis ou de courrier express qui peuvent également être fournis par les monopoles des postes mais sont généralement assurés par des sociétés privées.

Praticiens: personnes agréées, enregistrées ou autorisées par l'autorité compétente pour prescrire et administrer des médicaments dans l'exercice de leur pratique professionnelle.

Précurseurs: toutes les substances inscrites aux Tableaux I et II de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (1988).

Préparations: aux fins des présents principes directeurs, les préparations sont des mélanges pharmaceutiques, solides ou liquides, contenant un ou plusieurs stupéfiants, substances psychotropes ou précurseurs.

Programmes de certification: les programmes de certification servent à agréer les cyberpharmacies légitimes pour que les clients puissent savoir si une pharmacie est agréée (légitime) ou non (illégitime). Les programmes de certification des cyberpharmacies sont, par exemple, menés par les associations professionnelles nationales en coopération avec l'administration.

Services financiers: entreprises qui fournissent divers services liés à l'argent ou aux investissements et placements. Aux fins des présents principes directeurs, les termes "services financiers" concernent uniquement les services qui facilitent le règlement par écritures, par exemple, au moyen de cartes de débit, de cartes de crédit ou de services de paiement électronique tels que CyberCash, PayPal, etc.

Sociétés internationales de messagerie: ces sociétés proposent des services de livraison de colis ou de courrier express. Ces services de messagerie sont souvent fournis par des sociétés privées qui collectent, transportent et livrent lettres, colis et paquets, sur le territoire national et à l'étranger.

Stupéfiants: toutes les substances inscrites aux Tableaux I et II de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

Substances placées sous contrôle international: stupéfiants inscrits aux Tableaux de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972; substances psychotropes inscrites aux Tableaux de la Convention de 1971; et précurseurs inscrits aux Tableaux de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (1988).

Substances psychotropes: toutes les substances inscrites aux Tableaux I à IV de la Convention de 1971 sur les substances psychotropes.

Unités de cyberpatrouilles: unités spéciales relevant des organismes publics (par exemple des services de détection et de répression) ou d'associations professionnelles concernées, qui ont été chargées de parcourir régulièrement l'Internet pour détecter les sites à contenu choquant ou criminel.